ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch , www.fr.ch/diaf

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 31 octobre 2018 **Embargo 31 octobre 2018 à 10h30**

Communiqué de presse

« Batati – Patates douces suisses » obtient le Prix de l'innovation agricole 2018

Le 15ème Prix de l'innovation est attribué à Christian Hurni et Simon van der Veer pour leur projet « Batati - Patates douces suisses ». Deux autres projets ont été distingués : le projet « Filière de commercialisation de viande de porc durable et éthique » de Mathias Mauroux et Valentin Chappuis et le projet « Bouchons d'esparcette bio » de Sylvie Bonvin-Sansonnens. La cérémonie de remise du Prix de l'innovation agricole 2018 s'est déroulée le 31 octobre sur l'exploitation de Christian Hurni à Fräschels en présence du conseiller d'Etat Didier Castella.

Le Prix à l'innovation agricole du canton de Fribourg fête ses 20 ans cette année. Devenu bisannuel en 2006, il en est à sa 15ème édition. Le Prix de l'innovation agricole vise à faire connaître et à récompenser des projets novateurs en relation avec l'agriculture fribourgeoise. Il est doté de 20'000 francs de prix. Sept projets ont été soumis cette année au jury.

Le Prix de l'innovation 2018 est attribué à Christian Hurni et Simon van der Veer pour leur projet **« Batati - Patates douces suisses»** qui se voient attribuer un montant de 15'000 francs. Deux autres projets ont aussi été distingués : le projet «Filière de commercialisation de viande de porc durable et éthique» de Mathias Mauroux et Valentin Chappuis et le projet « Bouchons d'esparcette bio» de Sylvie Bonvin-Sansonnens. Chaque projet reçoit un montant de 2'500 francs.

Depuis 2014, Christian Hurni et Simon van der Veer cultivent la patate douce dans la terre du Seeland. Le concept ne comprend pas que la culture de ce tubercule, mais aussi sa commercialisation. Les deux propriétaires de la société se chargent de l'organisation de la culture, de la tarification et de la commercialisation des patates douces et confient la livraison aux grossistes à des prestataires. La marque Batati ne se limite pas à la culture de patates douces, elle repose aussi sur un engagement social. La société collabore en effet avec une institution sociale d'intégration socioprofessionnelle, Action-paysage Bienne-Seeland, dont les bénéficiaires participent à la plantation, au désherbage, et à la récolte et sont encadrés sur le lieu de travail. En récompensant ce projet, le jury a voulu distinguer un projet qui offre une valeur ajoutée pour l'agriculture suisse. La culture de patates douces est adaptée au sol suisse et répond à un besoin du marché qui n'était jusque-là qu'approvisionné par l'importation.

Un prix d'encouragement, doté de 2'500 francs, récompense Mathias Mauroux et Valentin Chappuis pour leur idée de **nouveau système de commercialisation de la viande**. Le but est de rétribuer équitablement tous les acteurs de la chaîne de production avec des prix fixes.

Un prix d'encouragement, doté de 2'500 francs, a été décerné à Sylvie Bonvin-Sansonnens. Depuis 2014, elle cultive de **l'esparcette (sainfoin) en culture pure, en qualité bio**. Ce fourrage, une fois préfané, est transformé en pellets au Séchoir de Tavel. Ils sont conditionnés en sac de 40 kilos ou en *big bag* de 800 kilos.

Lors de la cérémonie de remise des prix, le conseiller d'Etat Didier Castella, président du jury, a souligné le caractère innovant des projets. « Les projets primés montrent que l'innovation apporte une plus-value tout au long de la chaîne de valeur et contribue à créer des marques fortes. »

Cette cérémonie s'est déroulée dans la ferme de Christian Hurni à Fräschels, où une visite des installations de production a été organisée.

Contacts
—
Didier Castella, Conseiller d'Etat, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), président du jury, T +41 26 305 22 05
Urs Zaugg, conseiller scientifique, Service de l'agriculture (SAgri), T +41 26 305 23 10.